

- *VERSION à entériner*

MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2016

Procès-Verbal d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue dans la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 14 septembre 2016 à 20 heures. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy

SONT PRÉSENTS :

M Harold Linton Mme Marie-Ève Dardel
Mme Nicole Blondin M. Pierre Auclair

M Michel Grenier, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

SONT ABSENTS : M Wayne Conklin, M Yan Montpetit

7 contribuables assistent à la séance.

Le maire soumet à madame et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par le secrétaire-trésorier à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. L'ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Adoption du procès-verbal du 10 août 2016 - séance régulière
4. Période de questions
5. Affaires en cours.
 - 5.1 Pour entériner le mandat à Amélie Vaillancourt Lacas et Michel Grenier pour signer les documents avec le Ministère de la Sécurité publique (MSP) et le ministère du Développement durable et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)
 - 5.2 Pour entériner la dépense d'achat de gravier au Lac-Au-Loup
 - 5.3 Pour ratifier l'embauche temporaire de M. Éric Blanc et de M. André Ferraris comme journaliers à \$17./h
 - 5.4 Pour entériner l'analyse de l'eau au Lac Papineau au coût de 172.46 \$
6. Rapports.
 - 6.1. Rapport du Maire des activités pour le mois d'août 2016.
 - 6.2. Rapport des dépôts de la secrétaire-trésorière adjointe.
 - 6.3. Rapports des inspecteurs municipaux
 - 6.3.1. Dépôt des travaux de voirie à faire en septembre 2016.
 - 6.3.2. Rapport de voirie du mois d'août 2016.
 - 6.3.3. Rapport de l'inspecteur en bâtiment & environnement du mois d'août 2016.
7. Finances
 - 7.1. Pour adopter les comptes fournisseurs du mois d'août 2016.
8. Correspondances
9. Affaires nouvelles
 - 9.1. Pour payer la formation de Mme Amélie Vaillancourt Lacas sur Accès Cité Territoires au coût de 168 \$.
 - 9.2. Pour le choix du soumissionnaire pour sable d'hiver 0-3/8
 - 9.3. Pour une politique d'ouverture des chemins municipaux pour la saison hivernale 2016/2017
 - 9.4. Pour indiquer les travaux routiers que la Municipalité désire voir prioriser sur le réseau supérieur du MTQ
 - 9.5. Pour obtenir une soumission pour faire piqueter l'impasse Gramont par Murray Maltais

- 9.6. Pour un appui à la Table des Aînés pour l'obtention d'une subvention
- 9.7. Pour mandater 2 personnes pour le cocktail dînatoire de la résidence le Monarque au coût de 100 \$ par personne
- 9.8. Pour obtenir une soumission pour faire piqueter l'espace pour les bacs de déchet et recyclage au Lac Papineau
- 9.9. Résolution pour acquérir le terrain de M. Michel Charron matricule 0686 27 1183.00 0000
- 9.10. Résolution pour entériner l'achat de gravier MG20B à \$13./la tonne de Les Bois Ronds pour rechargement sur le chemin St-Rémi pour un montant maximum de 10,000 \$.
10. Avis de motion
 - 10.1 Avis de motion pour modifier le règlement 02-078 sur la délégation des pouvoirs
 - 10.2 Avis de motion pour modifier le règlement 14-075 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
 - 10.3 Avis de motion pour modifier le règlement 12-072 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
11. Période de questions
12. Clôture de la séance.

1. OUVERTURE

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 20 h

16-09-187 2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

Adoptée à l'unanimité les conseillers.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

16-09-188 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 AOÛT 2016 - SÉANCE RÉGULIÈRE

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 10 août 2016, séance ordinaire l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2016 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents

5. AFFAIRE EN COURS

16-09-189 **5.1. POUR ENTÉRINER LE MANDAT À AMÉLIE VAILLANCOURT LACAS ET MICHEL GRENIER POUR SIGNER TOUS LES DOCUMENTS AVEC LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MSP) ET LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES(MDDELCC)**

ATTENDU l'affaissement d'une partie de la rivière Maskinongé lors de forte pluie en date du 28 juin dernier;

ATTENDU que des travaux seront nécessaires afin de stabiliser et d'assurer une protection contre l'érosion;

ATTENDU que le MSP a transmis à la municipalité de Boileau en date du 10 août dernier un arrêté ministériel permettant de bénéficier du programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents, établi en vertu de l'article 100 de la Loi sur la sécurité civile (chapitre S-2.3) par le décret No 1271-2011 du 7 décembre 2014 et modifié par le décret no 1165-2014 du 17 décembre 2014 ;

ATTENDU que ce programme est destiné notamment à aider financièrement les municipalités qui ont déployé des mesures préventives, qui ont subi des dommages à leurs biens essentiels;

ATTENDU que la municipalité doit pour ce faire produire plusieurs documentations aux divers ministères;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil de la municipalité de Boileau mandate, Mme Amélie Vaillancourt-Lacas et M. Michel Grenier, afin de signer tous documents avec le ministère de la sécurité publique (MSP) et le ministère du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

16-09-190 **5.2 POUR ENTÉRINER LA DÉPENSE D'ACHAT DE GRAVIER AU LAC-AU-LOUP**

ATTENDU que la Municipalité de Boileau a acheté 350 tonnes de gravier 0-3/8 selon la résolution 16-08-182 de Excavation Miller 2014

ATTENDU que le montant de la dépense n'a pas été stipulé à la résolution

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardell
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil autorise le paiement de la facture d'Excavation Miller 2014 au montant de 6,948.99 \$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-09-191 5.3 POUR RATIFIER L'EMBAUCHE TEMPORAIRE DE M. ÉRIC BLANC ET M. ANDRÉ FERRARIS COMME JOURNALIERS À \$17./H

ATTENDU que la Municipalité avait besoin d'un journalier suite au départ de M. Simon Vaillant pour des travaux urgents sur le chemin St-Rémi;

ATTENDU que pour remplacer temporairement M. Vaillant nous avons procédé à l'embauche sporadique de M. Éric Blanc et M. André Ferraris;

POUR CES MOTIFS

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil ratifie l'embauche temporaire de M. Éric Blanc et M. André Ferraris alternativement selon leur disponibilité au tarif horaire de 17 \$.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-09-192 5.4 POUR ENTÉRINER L'ANALYSE DE L'EAU AU LAC PAPINEAU AU COÛT DE 172.46 \$

ATTENDU que la Municipalité avait été avisée que plusieurs cas d'éruptions cutanées avaient été remarquées sur des enfants suite à une baignade au Lac Papineau;

ATTENDU que la Municipalité soupçonnait la présence de dermatite et voulait s'assurer de la qualité de l'eau au Lac Papineau pour prendre les mesures correctives appropriées et informer les résidents;

ATTENDU qu'il a été décidé par le conseil de faire compléter une analyse d'eau par le Laboratoire Notreau Inc au coût de 150 \$. Plus taxes;

POUR CES MOTIFS

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil ratifie le mandat de l'analyse de l'eau du Lac Papineau par Laboratoire Notreau Inc et autorise le secrétaire-trésorier à payer la facture de 172.46 \$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

6. RAPPORTS

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire dépose et fait la lecture de son rapport des activités du mois d'août 2016.

6.2 RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Au mois d'août 2016, des dépôts ont été effectués pour un montant de 101,012.26 \$ et nous avons des chèques postdatés pour 2016 d'une valeur de 39,976.51 \$

6.3 RAPPORT DES INSPECTEURS MUNICIPAUX

6.3.1 DÉPÔT DES TRAVAUX À FAIRE EN SEPTEMBRE 2016

Monsieur Michel Grenier dépose une liste des travaux de voirie à faire pour le mois de septembre 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-02.

6.3.2 RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS D'AOÛT 2016

Monsieur Michel Grenier dépose un rapport des travaux de voirie effectués pour le mois d'août 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-03

6.3.3 RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL RESPONSABLE DES BÂTIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur Michel Grenier dépose un rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement, pour le mois d'août 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-04.

7. FINANCES

16-09-193 7.1. POUR ADOPTER LES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS D'AOÛT 2016

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

Les comptes à payer du mois d'août 2016 d'une somme de 164,431.88\$ soient payés, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à débiter les affectations budgétaires concernées du budget 2016.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

8. CORRESPONDANCE

9. AFFAIRES NOUVELLES

16-09-194 9.1. POUR PAYER LA FORMATION DE MME AMÉLIE VAILLANCOURT LACAS SUR ACCÈS CITÉ TERRITOIRE AU COÛT DE 168 \$

ATTENDU que Mme Amélie Vaillancourt Lacas utilise quotidiennement le logiciel de Accès Cité Territoire;

ATTENDU que de nombreuses modifications ont été apportées à ce logiciel récemment et que mme Vaillancourt doit être formée pour utiliser adéquatement ce logiciel et connaître toutes les possibilités offertes;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le conseil autorise l'inscription au cours Accès Cité Territoires et le paiement du coût de ce cours au montant de 168 \$. plus taxes.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-09-195

9.2 POUR PROCÉDER AU CHOIX D'UN SOUMISSIONNAIRE POUR LE SABLE D'HIVER 0-3/8.

ATTENDU que la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour le sable d'hiver 0-3/8 et que les soumissions ont été ouvertes devant témoin le 31 août à 15.00h;

ATTENDU que les deux soumissionnaires ont présentés des soumissions conformes soit : Les Bois Ronds au prix de 9.83 \$ la tonne taxes incluses et Service d'excavation Jacques Lirette Inc au prix de 9.84 \$ la tonne taxes incluses;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

Le conseil achète 5000 tonnes de sable d'hiver 0-3/8 de Les Bois Ronds au prix de 9.83 \$ la tonne taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-09-196

9.3 POUR UNE POLITIQUE D'OUVERTURE DES CHEMINS MUNICIPAUX POUR LA SAISON HIVERNALE 2016/2017.

CONSIDÉRANT que le Conseil désigne chaque année les chemins municipaux qui devront faire l'objet d'un entretien hivernal;

POUR CE MOTIF :

IL EST **PROPOSÉ** par M. Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil désigne l'ensemble des chemins municipaux du territoire de Boileau et desservant au minimum une habitation comme devant faire l'objet d'un entretien hivernal pour la saison 2016/2017.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

16-09-197

9.4 POUR INDIQUER LES TRAVAUX ROUTIERS QUE LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU DÉSIRE VOIR PRIORISER SUR LE RÉSEAU SUPÉRIEUR DU MTQ

ATTENDU que la MRC de Papineau invite chaque année les municipalités de son territoire à préciser par résolution les travaux routiers qu'elle désire voir prioriser sur le réseau supérieur du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec (MTQ);

ATTENDU que les priorités identifiées par le Conseil de Boileau des trois dernières années n'ont pas été retenues et que ces travaux sont toujours d'actualités;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

La municipalité de Boileau demande au MTQ, par l'entremise de la table des partenaires du transport terrestre, que les courbes du chemin de Boileau, à la hauteur du chemin Lac-à-la-Croix, soient coupées pour s'assurer de la sécurité des citoyens et des usagers de la route.

QUE :

La Municipalité demande également au MTQ de procéder à l'élargissement de l'accotement sur les deux côtés du chemin de Boileau afin d'y recevoir une piste cyclable.

ET QUE :

De concert avec la Municipalité de Namur, qu'il soit demandé conjointement que le MTQ procède au resurfacement du chemin de Boileau entre la Municipalité de Namur et celle de Boileau

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

16-09-198

9.5 POUR OBTENIR UNE SOUMISSION POUR FAIRE PIQUETER L'IMPASSE GRAMONT PAR MURRAY MALTAIS.

ATTENDU que la Municipalité désire élargir l'Impasse Gramont pour ses équipements à neige avant cet hiver;

ATTENDU que la Municipalité désire s'assurer de l'emprise du chemin à cet endroit;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil mandate le directeur général afin de faire effectuer une soumission pour le piquetage sur 200 pieds Impasse Gramont par la firme d'arpenteurs Murray Maltais

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJÉTÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-09-199 9.6 POUR UN APPUI À LA TABLE DE CONCERTATION AÎNÉS PETITE-NATION-VALLÉE DE LA LIÈVRE

ATTENDU que la Table de Concertation Aînés Petite-Nation –Vallée de la Lièvre souhaite soumettre une demande de financement pour son projet intitulé "Carrefour des Aînés" et sollicite notre appui à cet effet;

ATTENDU que l'objectif du projet est la diffusion d'informations en lien avec les Aînés du territoire au sujet de différents enjeux et services offerts sur le territoire;

ATTENDU que ce projet s'arrime bien avec notre démarche MADA, Municipalité amie des Aînés;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil de Boileau émette une lettre d'appui pour la demande de financement de la Table de Concertation Aînés-Petite-Nation-Vallée de la Lièvre pour son projet "Carrefour des Aînés- Petite-Nation et Vallée-de-La-Lièvre"

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

16-09-200 9.7 POUR MANDATER 2 PERSONNES POUR LE COCKTAIL DÎNATOIRE DE LA RÉSIDENCE LE MONARQUE AU COÛT DE 100 \$. PAR PERSONNE

ATTENDU que la Municipalité désire participer à la campagne de financement de la Résidence Le Monarque;

ATTENDU que la Résidence le Monarque organise un cocktail dînatoire le vendredi 16 septembre 2016 au coût de 100 \$\$ par participant;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil mandate M. Henry Gariépy et sa conjointe pour participer au cocktail dînatoire de la Résidence le Monarque et la Municipalité assume les frais de 100 \$. par personne

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-09-201 **9.8 POUR OBTENIR UNE SOUMISSION POUR FAIRE PIQUETER L'ESPACE POUR LES BACS DE DÉCHETS ET DE RECYCLAGE AU LAC PAPINEAU**

ATTENDU que la Municipalité désire aménager adéquatement l'espace pour les bacs de déchets et de recyclage au Lac Papineau;

ATTENDU que pour effectuer ces travaux la Municipalité doit établir clairement les bornes de son terrain à cet endroit;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil mandate M. Michel Grenier pour obtenir une soumission de la firme d'arpentage Murray Maltais de piqueter cet espace au Lac Papineau et de payer les frais.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-09-202 **9.9 POUR ACQUÉRIR LE TERRAIN DE M. MICHEL CHARRON MATRICULE F0686 27 1183.00 0000**

ATTENDU que la Municipalité désire acquérir le terrain lot 4614337, matricule F0686 27 1183.00 0000 de M. Michel Charron qui souhaite le donner à la Municipalité;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil mandate M. Michel Grenier pour demander à Me Guylaine Gratton notaire de procéder à l'enregistrement des documents légaux et en payer les honoraires.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-09-203

9.10 POUR ENTÉRINER L'ACHAT DE GRAVIER MG20B DE LES BOIS RONDS POUR RECHARGEMENT DU CHEMIN ST-RÉMI

ATTENDU que la Municipalité devait recharger le chemin St-Rémi dans les plus brefs délais pour éviter les accidents potentiels;

ATTENDU que pour effectuer ces travaux la Municipalité devait acheter du MG20B et que le prix le plus bas était celui de Les Bois Ronds;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil ratifie l'achat de MG20B auprès de Les Bois Ronds pour le rechargement du chemin St-Rémi au prix de 13 \$. La tonne pour un montant maximum de 10,000 \$.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

10. **AVIS DE MOTION**

16-09-204

10.1. AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 02-078 SUR LA DÉLÉGATION DES POUVOIRS

L'AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR M. HAROLD LINTON QU'À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE, UN RÈGLEMENT NUMÉRO 16-XXX MODIFIANT LE RÈGLEMENT 02-078 SUR LA DÉLÉGATION DES POUVOIRS SERA PRÉSENTÉE POUR ADOPTION.

16-09-205

10.2 AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 14-075 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS MUNICIPAUX

L'AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR MME NICOLE BLONDIN QU'À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE, UN RÈGLEMENT NUMÉRO 16-XX MODIFIANT LE RÈGLEMENT 14-075 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX SERA PRÉSENTÉ POUR ADOPTION

16-09-206 10.3 AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 12-072 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

L'AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR M. PIERRE AUCLAIR QU'À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE, UN RÈGLEMENT NUMÉRO 16-XXX MODIFIANT LE RÈGLEMENT 12-072 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX SERA PRÉSENTÉ POUR ADOPTION

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire répond aux questions des citoyens présents

16-09-207 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

La présente séance soit et est levée à 21h15

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Monsieur Henri Gariépy
Maire

Michel Grenier
Secrétaire-trésorier

Lors de la séance plénière 2016, tenue le 7 septembre 2016, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Wayne Conklin
Marie-Ève Dardel

Pierre Auclair

Harold Linton

Nicole Blondin

Le secrétaire-trésorier, Michel Grenier était également présent.